

SANTÉ

ATTIRER LES MÉDECINS DE FAMILLE

— Mariella Collini

La pénurie de médecins de famille, surtout dans les régions éloignées des grands centres, constitue un défi majeur depuis plusieurs décennies. Depuis 1975, diverses mesures incitatives et coercitives ont été mises en œuvre pour attirer de nouveaux médecins de famille dans ces régions. Une étude du CIRANO se penche sur l'efficacité de ces mesures sur le choix du lieu de pratique des médecins à travers le Québec.

■ Répartition régionale des médecins

La répartition régionale des médecins de famille au Québec montre une évolution marquée entre 1975 et 2021. À l'échelle du Québec, le nombre de médecins est passé de 55 à 132 par 100 000 habitants, soit une augmentation de 140 %. Cette croissance a été deux fois plus élevée dans les régions éloignées, dont fait partie l'Abitibi-Témiscamingue, où le taux est passé de 47 à 181 médecins en 2021, soit une hausse de 285 %. L'augmentation a été encore plus prononcée dans la région, où le taux est passé de 39 à 180 par 100 000 habitants pour la même période, représentant une hausse de 361 %. À titre comparatif, les hausses enregistrées dans les régions universitaires,

périphériques et intermédiaires ont été respectivement de 112 %, 148 % et 193 %. En 2021, l'Abitibi-Témiscamingue affichait ainsi un rapport supérieur à la moyenne québécoise et à celui des autres groupes régionaux, à l'exception des régions isolées. Toutefois, l'étude met en garde contre l'idée de confondre une forte densité médicale dans les régions éloignées à une situation de surcapacité médicale, car elle doit être mise en perspective avec les indicateurs de santé, qui y demeurent défavorables.

■ Mesures incitatives et coercitives

L'objectif de l'étude est d'évaluer l'effet de mesures incitatives et coercitives mises en place entre 1975 et 2021 pour rééquilibrer la

répartition des médecins entre les régions. L'attention est portée aux bourses d'études conditionnelles à l'installation en région (1975, 1986), la rémunération différenciée selon les régions (1981, 1985) et les plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) (2004, 2015), qui ont pu influencer le choix du lieu de pratique des nouveaux médecins.

Les résultats indiquent qu'une bonification de 10 % des bourses pour les régions éloignées accroît de 10 % la probabilité d'installation d'un nouveau médecin, tandis qu'une majoration de 10 % des tarifs des actes médicaux en région éloignée augmente cette probabilité de 4 %. En revanche, les PREM, en particulier depuis 2015, semblent avoir un effet négatif dans les régions éloignées alors qu'ils sont plus favorables aux régions périphériques et intermédiaires. Les hommes tendent davantage que les femmes médecins à s'installer dans les régions intermédiaires ou éloignées. Les jeunes médecins sont aussi plus susceptibles de pratiquer dans les régions éloignées et isolées. Également, la probabilité est plus élevée qu'un nouveau médecin exerce dans une région proche de son lieu de formation.

En raison de l'objectif principal et de ses limites, l'étude ouvre la voie à l'évaluation des effets des mesures analysées sur la rétention des médecins, l'accès et l'utilisation des services de santé selon la densité médicale ainsi que les effets potentiellement indésirables sur l'attractivité ou la productivité des médecins. ■

Ratio de médecins de famille par 100 000 habitants

> Regroupements de régions, incluant Abitibi-Témiscamingue, 1975 et 2021

	Univer-sitaires	Périphé-riques	Intermé-diaires	Éloignées	Abitibi-Témiscamingue	Isolées	Ensemble du Québec
1975	69	44	45	47	39	51	55
1976	73	48	49	51	46	50	59
1981	91	59	57	58	46	45	71
1985	108	71	72	83	75	76	87
1986	113	75	75	84	79	84	91
2004	129	90	91	127	110	133	108
2005	131	89	93	131	116	149	109
2014	138	97	114	158	146	238	119
2015	133	98	115	157	139	260	119
2016	133	99	115	158	139	279	119
2021	146	109	132	181	180	304	132

Notes : Universitaires : Capitale-Nationale, Montréal et Estrie. Éloignées : Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Gaspésie-Les Îles. Isolées : Nord-du-Québec, Nunavik, Terres-Cries-de-la-Baie-James. Source : Fortin, B., Ndoutoumou, J., Gbeto, J., & Laberge, M, Impact des mesures incitatives et coercitives sur le lieu de pratique des nouveaux médecins de famille, CIRANO, 2025.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

INDICES DE VITALITÉ ET DE BIEN-ÊTRE

— Mariella Collini

La vitalité et le bien-être des collectivités peuvent être mesurés à l'aide d'indicateurs composites, aussi appelés indices. Leur suivi révèle des tendances qui échappent au suivi de variables plus simples. Analyse comparée de l'indice de vitalité économique des territoires et de l'indice de bien-être des communautés pour les collectivités de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'indice de vitalité économique (IVÉ), élaboré par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), mesure la vitalité économique des municipalités. Les indicateurs¹ qui le composent couvrent les dimensions du marché du travail, du niveau de vie et de la dynamique démographique. Il est mis à jour aux deux ans. Selon l'édition 2022, les trois municipalités qui occupent le sommet – La Corne, Preissac et Rapide-Danseur – ont toutes monté au classement depuis 2016.

Indice de bien-être des communautés

L'indice de bien-être (IBC), produit par Services aux Autochtones Canada (SAC), mesure le bien-être socioéconomique des communautés selon un cycle quinquennal. L'IBC couvre les dimensions du revenu, de la scolarité, du logement et du marché du travail². Les municipalités de Saint-Marc-de-Figuery, Saint-Mathieu-d'Harricana et Duhamel-Ouest se positionnent dans le haut du classement pour 2016 et 2021, en alternant leurs places selon les années. En général, le classement de l'IBC se distingue de l'IVÉ par la présence de grandes villes

Municipalités avec les indices de vitalité économique (IVÉ) les plus élevés

> Abitibi-Témiscamingue, 2016 et 2022

IVÉ 2016	IVÉ 2022
St-Mathieu-d'Harricana	La Corne
St-Félix-de-Dalquier	Preissac
St-Marc-de-Figuery	Rapide-Danseur
Preissac	St-Félix-de-Dalquier
Rivière-Héva	La Motte
Duhamel-Ouest	St-Marc-de-Figuery
Trécesson	Duhamel-Ouest
Rapide-Danseur	St-Mathieu-d'Harricana
Clermont	St-Bruno-de-Guigues
St-Dom.-du-Rosaire	St-Édouard-de-Fabre

comme Rouyn-Noranda, Amos et Val-d'Or, ce qui peut s'expliquer par l'importance des critères liés à la scolarité et au logement.

Progression et régression selon l'indice

Bien que le classement des municipalités varie selon l'indice, certaines municipalités affichent une évolution similaire dans l'IVÉ et l'IBC. Par exemple : La Corne a grimpé du 11^e rang au 1^{er} dans l'IVÉ et du 11^e rang au 5^e dans l'IBC. Même chose pour Preissac, du 4^e rang au 2^e dans l'IVÉ et du 13^e rang au 6^e dans l'IBC. Pour Rapide-Danseur, l'IVÉ a grimpé du 8^e rang au 3^e rang et du 39^e au 18^e rang pour l'IBC. Cette tendance suggère un renforcement à la fois de la vitalité économique et du bien-être général.

À l'inverse, d'autres municipalités affichent une tendance vers la baisse, comme Rivière-Héva, qui est passée du 5^e au 11^e rang dans l'IVÉ et du 4^e au 7^e rang dans l'IBC, ce qui pourrait indiquer un léger recul du développement économique et social. D'autres municipalités présentent des trajectoires divergentes : une hausse de l'IVÉ combinée à une baisse de l'IBC peut

Municipalités avec les indices de bien-être des communautés (IBC) les plus élevés

> Abitibi-Témiscamingue, 2016 et 2021

IBC 2016	IBC 2021
Duhamel-Ouest	St-Marc-de-Figuery
St-Marc-de-Figuery	St-Mathieu-d'Harricana
St-Mathieu-d'Harricana	Duhamel-Ouest
Rivière-Héva	Rouyn-Noranda
St-Bruno-de-Guigues	La Corne
Laniel	Preissac
Rouyn-Noranda	Rivière-Héva
Landrienne	Amos
Trécesson	Val-d'Or
Témiscaming	Kipawa

traduire une vitalité économique accrue, mais un déclin des conditions de vie, tandis qu'une baisse de l'IVÉ et une hausse de l'IBC peut refléter un ralentissement de la vitalité économique, mais l'amélioration du bien-être.

Récurrence en tête de classement

Certaines municipalités se distinguent par leur constance dans les classements des deux indices (IVÉ 2016 et 2022, IBC 2016 et 2021). Les municipalités de Saint-Mathieu d'Harricana, Saint-Marc-de-Figuery et Duhamel-Ouest sont classées parmi les dix premières positions dans les quatre classements, confirmant leur dynamisme économique et leur bien-être global. Également, les municipalités de Preissac et de Rivière-Héva sont bien positionnées dans trois classements, Preissac se démarquant davantage par sa vitalité économique (IVÉ) et Rivière-Héva, par son bien-être (IBC).

Récurrence en bas de classement

Enfin, certaines collectivités occupent fréquemment les dix derniers rangs des deux indices (IVÉ 2016 et 2022, IBC 2016 et 2021). Kitchisakik, Lac Simon, Winneway, Timiskaming, La Morandière et Laforce apparaissent parmi les moins bien classées à trois ou quatre reprises. L'IVÉ comme l'IBC reflètent la grande vulnérabilité des communautés autochtones, mettant en lumière des défis structurels importants. Comparativement à l'IBC, l'IVÉ affiche une plus grande diversité parmi les municipalités en bas de classement, étant plus sensible aux fluctuations économiques et démographiques. ■



Pour un survol de l'ensemble des municipalités classées selon l'indice de vitalité économique, consulter notre tableau de notre site Web.

Sources : 1. Institut de la statistique du Québec (ISQ), Indice de vitalité économique des territoires, 2025. Note : taux de travailleurs (25-64 ans), revenu total médian des particuliers (18 ans et plus +), taux d'accroissement annuel moyen de la population. 2. Services aux Autochtones Canada (SAC), Aperçu de l'Indice de bien-être des communautés de 1981 à 2021, 2024. Note : Proportion de la population âgée de 20 ans et plus ayant au moins un diplôme d'études secondaires et proportion de celle âgée de 25 ans et plus ayant un diplôme universitaire; taux d'activité et taux d'emploi (20 à 64 ans); revenu total des particuliers (15 ans et plus); proportion vivant dans des logements qui ne nécessitent pas de réparations importantes (qualité) et qui ne sont pas surpeuplés (quantité).

ÉCONOMIE

RÉGIONS FACE AUX DROITS DE DOUANE

— Mariella Collini

La guerre commerciale entre les États-Unis et le Canada aura des répercussions sur l'économie du Québec, avec des conséquences variables selon les régions. Regard sur diverses études ou notes économiques qui énumèrent les régions les plus vulnérables aux droits de douane américains selon leur dépendance aux exportations vers les États-Unis.

Toutes les régions du Québec ressentiront les effets des tarifs américains sur leur économie. Toutefois, l'incidence variera selon les régions, en fonction de leurs structures économiques dominantes, de la concentration des activités dans leur secteur manufacturier ou de leur degré de dépendance au commerce avec les États-Unis.

Pour évaluer la sensibilité économique d'une région aux fluctuations du commerce avec les États-Unis, Desjardins a élaboré un indice de vulnérabilité des régions. Cet indice repose d'une part sur la proportion des biens fabriqués expédiés aux États-Unis et d'autre part, sur les revenus des biens fabriqués à destination des États-Unis par emploi manufacturier.

Pour la première composante de l'indice, la part des biens fabriqués destinés aux États-Unis varie entre 16 % et 70 % selon les régions. L'Abitibi-Témiscamingue se positionne au 14^e rang, avec près de 19 % de ses biens exportés vers le marché américain, ce qui est bien en deçà de la moyenne québécoise (27 %). Parmi les régions dites ressources, la Côte-Nord, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Nord-du-Québec affichent une très forte dépendance aux exportations

vers les États-Unis, avec plus de la moitié de leur production manufacturière tournée vers ce marché. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine suit avec près d'un tiers de ses exportations dirigées vers les États-Unis, tandis que le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue enregistrent les parts les plus faibles.

Pour la deuxième composante de l'indice, les revenus générés par les exportations vers les États-Unis par emploi manufacturier varient de 36 094 \$ à 606 649 \$ selon les régions. À ce chapitre, l'Abitibi-Témiscamingue se classe au 4^e rang provincial, avec 261 577 \$, ce qui est deux fois et demie plus élevé que la moyenne québécoise. La région est devancée par le Nord-du-Québec, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En résumé, bien que la part des exportations de la région vers les États-Unis soit plus faible, les entreprises qui exportent vers ce marché génèrent des revenus particulièrement élevés par emploi manufacturier. Ces deux indicateurs combinés positionnent l'Abitibi-Témiscamingue parmi les plus exposées aux risques économiques liés aux relations commerciales avec les États-Unis. ■

Indice de vulnérabilité des régions du Québec

> Régions dites ressources et ensemble du Québec

	Part des États-Unis dans les biens fabriqués exportés	Revenus des biens fabriqués à destination des États-Unis par emploi manufacturier	Indice de vulnérabilité
Nord-du-Québec	51,7 %	606 648,74 \$	●
Côte-Nord	69,6 %	472 130,57 \$	●
Saguenay-Lac-Saint-Jean	52,7 %	380 677,07 \$	●
Abitibi-Témiscamingue	18,7 %	261 577,20 \$	●
Gaspésie-Les Îles	34,5 %	100 841,18 \$	●
Bas-Saint-Laurent	19,5 %	64 579,81 \$	●
Ensemble du Québec	27,2 %	108 244,02 \$	●

Source : Boulais-Préseau, Maëlle, Incidence des tarifs américains sur les régions du Québec, Desjardins Études économique, 2025.

✓ LA VULNÉRABILITÉ VUE AUTREMENT

L'Institut du Québec s'est penché sur les risques des droits de douane américains sur les emplois québécois. Il s'est concentré sur les dix industries représentant 71 % des exportations vers les États-Unis et plus de 94 000 emplois en 2023. Les régions les plus exposées devaient concentrer plus de 10 % de l'emploi total de l'industrie. L'Abitibi-Témiscamingue figure parmi les régions à risque dans le secteur des scieries, avec Chaudière-Appalaches et le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La Chambre de commerce du Canada, au moyen du Laboratoire de données sur les entreprises (LDE), a élaboré un indice d'exposition aux droits de douane américains. L'indice repose sur l'intensité des exportations américaines dans l'économie d'une ville (poids dans le PIB) et sa dépendance envers les États-Unis comme principale destination d'exportation.

Le classement des RMR au Québec sur les 41 RMR du Canada selon leur plus grande vulnérabilité :

- > Saguenay : 7^e
- > Trois-Rivières : 9^e
- > Drummondville : 12^e
- > Sherbrooke : 22^e
- > Montréal : 23^e
- > Ottawa-Gatineau : 29^e

CIVISION dresse le portrait des effets sur les entreprises canadiennes et sur l'économie des MRC des contre-mesures canadiennes sur les importations de produits américains. Un simulateur de maillage d'entreprises en fonction des produits importés et de leur fabrication est disponible afin de diversifier leurs approvisionnements en privilégiant par exemple un fournisseur local.

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

OCCUPATION ET VITALITÉ DES TERRITOIRES

— Mariella Collini

La Stratégie gouvernementale 2025-2029 pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires met en lumière des priorités régionales diversifiées, qui reflètent les réalités et enjeux propres à chaque territoire. Découvrons les grandes thématiques associées aux priorités qui façonneront l'avenir des régions administratives du Québec.

La nouvelle stratégie gouvernementale comporte 98 priorités régionales qui se regroupent dans 12 principales thématiques. Pratiquement mentionnés dans toutes les régions, l'environnement et l'adaptation aux changements climatiques montrent une prise de conscience accrue à l'échelle des territoires. D'autres priorités portant sur l'attraction et l'établissement durable, le développement social et l'habitation soulèvent une préoccupation généralisée pour la qualité de vie et le bien-être des populations, où le maintien des services de proximité et la sécurité alimentaire sont essentiels. L'entrepreneuriat, la main-d'œuvre et la diversification économique, particulièrement en lien avec les ressources naturelles, se couplent régulièrement à l'éducation et à la formation. Des spécificités émergent de manière particulière dans certaines régions : gestion de la ressource hydrique, relations avec les Premières Nations, mobilité des personnes (navette). ■

Thématiques principales des priorités régionales des régions administratives dans le cadre de la Stratégie

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 5	Priorité 6, 7 et 8
Bas-Saint-Laurent	Culture	Main-d'œuvre	Dév. social	Ress. naturelles	Habitation Attractivité	Changements climatiques (CC)
Saguenay–Lac-St-Jean	Main-d'œuvre	Entrepreneuriat	Dév. social	Env. et CC	Ress. naturelles	
Capitale-Nationale	Env. et CC	Culture	Habitation	Main-d'œuvre	Transport	
Mauricie	Dév. social	Attractivité	Main-d'œuvre			
Estrie	Env. et CC	Attractivité	Tourisme Culture	Transport	Éducation	Entrepreneuriat Env. et CC
Montréal	Habitation	Env. et CC	Transport	Dév. social	Entrepreneuriat	
Outaouais	Habitation	Culture	Éducation	Attractivité	Bioalimentaire	Entrepreneuriat Env. et CC
Abitibi-Témiscamingue	Dév. social	Attractivité	Entrepreneuriat	Env. et CC	Ress. hydrique	
Côte-Nord	Spécificités rég.	Attractivité	Env. et CC	Dév. social	Ress. naturelles	Transport
Nord-du-Québec	Attractivité	Éducation	Entrepreneuriat	Habitation		
Gaspésie	Attractivité	Dév. social	Entrepreneuriat			
Îles-de-la-Madeleine	Habitation	Env. et CC	Transport	Attractivité	Main-d'œuvre Entrepreneuriat	
Chaudière-Appalaches	Gouvernance	Attractivité	Habitation	Env. et CC	Transport	Ress. naturelles Main-d'œuvre Entrepreneuriat
Laval	Dév. social	Habitation	Culture	Dév. social	Env. et CC	Entrepreneuriat
Lanaudière	Attractivité	Main-d'œuvre	Dév. social	Culture Tourisme	Env. et CC	Éducation
Laurentides	Dév. social	Entrepreneuriat	Éducation	Env. et CC	Transport	
Montérégie	Bioalimentaire	Entrepreneuriat	Culture Tourisme	Attractivité	Env. et CC	Transport
Centre-du-Québec	Attractivité (milieux de vie)	Env. et CC	Main-d'œuvre Éducation	Bioalimentaire	Attractivité (image)	Entrepreneuriat



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728
poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
1 800 abonnements